

# NATIONS UNIES



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/35/669  
S/14278

1er décembre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-cinquième session  
Point 26 de l'ordre du jour  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 28 novembre 1980, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Je tiens à appeler d'urgence votre attention sur un nouvel attentat commis par des terroristes de l'OLP contre des enfants israéliens.

Le 25 novembre 1980 dans la soirée, des coups de feu ont été tirés contre un autocar transportant des enfants qui rentraient chez eux, à Kedumim, après avoir assisté à une fête d'anniversaire. Deux des adultes qui accompagnaient les enfants ont été blessés et quelques-uns des enfants ont été touchés par des éclats de verre.

Le lendemain, l'agence de presse dirigée par l'OLP a annoncé que cette organisation revendiquait la responsabilité de cet attentat (cité par l'agence Reuters de Damas).

Cet attentat, qui par bonheur a avorté, constitue un autre exemple de la longue série d'agressions commises contre des enfants sans défense par l'OLP qui a toujours considéré les enfants comme une cible de choix. Il évoque l'horrible souvenir de dizaines d'attaques perpétrées par l'OLP au cours des douze dernières années contre des enfants israéliens dans des endroits tels qu'Avivim en 1970, Ma'alot en 1974, Nahariva en 1979 et Migav Am en avril 1980, ainsi que contre des enfants juifs ailleurs dans le monde, comme à Anvers en juillet de cette année.

Quelle qu'ait été leur issue, des attentats sauvages et lâches de ce genre révèlent la véritable nature et les véritables buts de l'OLP, qui se fait passer à l'Organisation des Nations Unies et ailleurs pour un soi-disant "mouvement de libération nationale".

J'ai l'honneur de vous demander de faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 26 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Yehudi Z. BLUM